

J'aménage

Piscines hors-sol en bois



Matière chaleureuse, été fraîcheur !

Quelle joie de se baigner et de flâner au bord de sa propre piscine dès que le soleil fait son apparition. Alors pourquoi s'en priver ! Aujourd'hui, il existe un large choix de piscines hors-sol en bois à des prix très abordables. Esthétiques, durables et faciles à installer, ces modèles s'intègrent à merveille à tous les extérieurs. Alors, prêts pour le grand plongeon ?

Laure Lebigre

Un nombre impressionnant de piscines en bois se trouve aujourd'hui dans le commerce, aussi bien chez les spécialistes qu'en jardinerie, et même en grandes surfaces de bricolage et en hypermarchés. Vous aurez le choix entre des piscines en kit livrées avec ou sans accessoires et des modèles réalisés sur mesure. Alors, avant de vous lancer, prenez le temps de savoir quel modèle vous convient !

Faites votre choix !

De toutes les formes

Les piscines sont proposées de toutes les formes (rondes, octogonales, carrées ou rectangulaires) pour être installées dans tous les jardins, même les plus petits. Leur taille peut atteindre jusqu'à 10 m de long et leur hauteur varier de 1,10 m à 1,60 m. Attention ! Les dimensions extérieures vous donneront l'encombrement au sol tandis que les dimensions intérieures indiquent l'espace réel de baignade. Si vous ne trouvez pas de modèle adapté à la configuration de votre terrain, sachez qu'il est possible de faire construire des piscines en bois hors sol sur mesure.

Les essences de bois

Le choix du bois dépendra de vos goûts et de votre budget. La plupart des modèles vendus sont en bois résineux (pin, sapin) traités en autoclave pour éviter le pourrissement et

les attaques d'insectes. Vous trouverez également des modèles en chêne ou en bois exotique tel que le teck ou encore le jabota. Sachez cependant que ces derniers ont tendance à griser et devront être lasurés tous les ans pour garder leur couleur d'origine. Dans tous les cas, choisissez toujours un bois de classe 4 minimum (bois "toujours exposé à l'humidité et en contact avec le sol").

Le type d'assemblage

Les pièces de la structure sont en général assemblées par emboîtement. Pour renforcer la structure, elles peuvent également être fixées entre elles par des tiges filetées ou en queue d'aronde, un système breveté qui permet de ne pas avoir de débordement de bois dans les angles, ou même à des poteaux en bois.

Les madriers

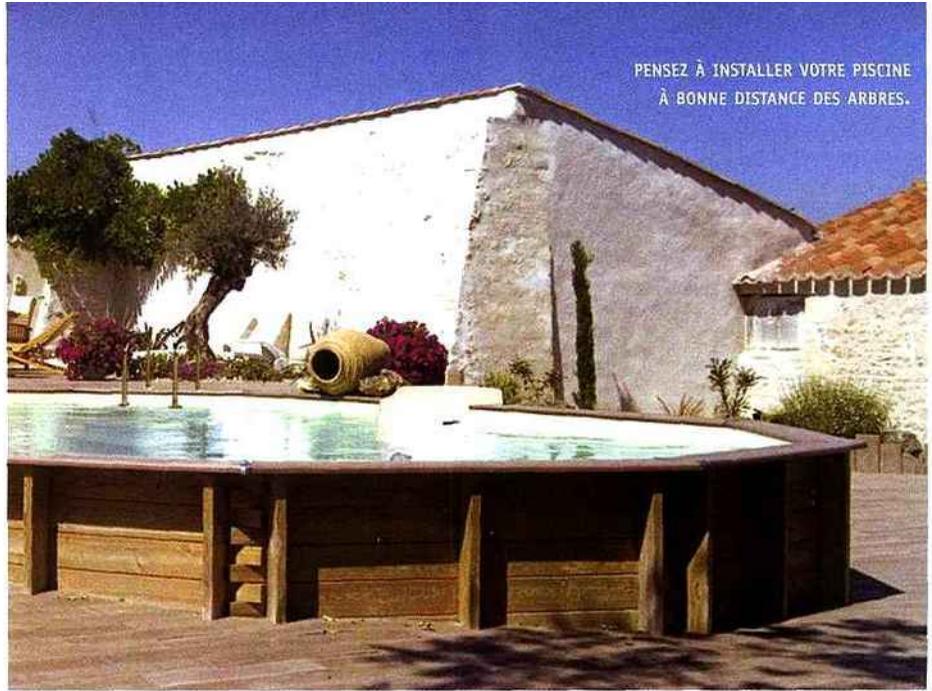
Les planches qui composent les parois de la piscine, que l'on appelle madriers, doivent être le plus épaisses possible (de 34 mm à 55 mm).

La margelle

Plus elle sera large, plus elle sera confortable et esthétique. Vous pouvez également opter pour des modèles équipés de margelles en bois composite. Si cette matière n'a pas le charme du bois naturel, elle présente l'énorme avantage de ne demander aucun entretien, de ne pas se déformer et supprime tout risque d'écharde.

Le liner

C'est la toile qui tapisse l'intérieur de la piscine. Il est toujours garanti 2 ans et se change en moyenne tous les 5 ans. Optez pour un modèle équipé d'un liner de 75/100°, voire de 85/100° d'épaisseur. Et pour ralentir l'usure, choisissez un liner traité anti-UV, antibactérien ou anti-mousse.



© ECT Partners

Les petits plus

Si vous optez pour une piscine en kit, vérifiez qu'elle soit livrée avec l'équipement de base comme le système de filtration, le skimmer (écumeur de surface), la pompe, l'échelle intérieure ou extérieure (inox ou bois).

Le prix

Le prix variera en fonction du volume du bassin mais aussi en fonction de la qualité du bois, des finitions, des équipements fournis... À titre indicatif, sachez que l'on trouve des piscines en kit en bois résineux à partir de 2 000 €. Si certains modèles hauts de gamme peuvent atteindre 20 000 €, comptez en moyenne 7 000 ou 8 000 € pour une piscine standard de 8 x 4 m. Pour les piscines en bois exotique, comptez au minimum 9 000 €. Enfin, on trouve désormais des piscines sur mesure à des prix plus abordables (12 000 €).

L'équipement

Pour une eau toujours propre

Pour éviter l'encrassement et la contamination de l'eau, il est indispensable d'équiper votre bassin d'une pompe et d'un système de filtration. Si beaucoup de kits sont déjà équipés, les systèmes peuvent varier d'un modèle à l'autre :

- La pompe : pour être efficace, elle doit pouvoir filtrer toute l'eau de votre bassin en moins de 6 heures. Pour vous aider, un calcul simple :

volume de la piscine divisé par 6. Privilégiez celles équipées d'un tuyau d'un diamètre important pour faciliter le travail de la pompe de piscine ainsi que du système de filtration.

- Les filtres à cartouche : en général utilisés pour les piscines de faible volume, ces modèles sont peu onéreux et faciles d'utilisation. Ils demandent cependant à être entretenus régulièrement (laver régulièrement la cartouche et la remplacer tous les deux ans car ils se bouchent facilement).
- Les filtres à sable : préconisés pour les piscines moyennes et grandes, ils s'utilisent avec des pompes puissantes et sont faciles d'entretien.
- Les pré-filtres : ils permettent d'améliorer la qualité de la filtration.
- Les skimmers : ces écumeurs avalent les impuretés de surfaces. À noter, les skimmers muraux sont plus performants que ceux de surface.

En toute sécurité

Si votre piscine, enterrée ou semi-enterrée, est installée en plein air, vous devez l'équiper d'au moins un dispositif de sécurité aux normes pour éviter tout risque de noyade. Il existe sur le marché plusieurs solutions : les barrières, les alarmes sonores, les couvertures et les abris de piscine. Pas d'obligation de ce genre pour une piscine hors-sol.

Le chauffage

Pour profiter de sa piscine même lorsque le

& Avantages & inconvénients

Avantages...

- Un grand choix de formes
- Possibilité de l'enterrer partiellement ou totalement
- Très esthétique
- Bonne durée de vie

Inconvénients...

- Le prix élevé
- Entretien régulier du bois
- Démontage déconseillé



C'est bon pour la planète

S'il est plus écologique d'opter pour une piscine en bois qu'en plastique ou en acier, il faut cependant vérifier que les essences de bois utilisées soient certifiées par un label reconnu (FSC, PEFC, TFP...). Ces certifications garantissent que le bois est issu d'une forêt bien gérée.

temps est couvert, il existe plusieurs solutions peu coûteuses et écologiques. La plus connue, la pompe à chaleur permet d'augmenter la température de la piscine de près de 5 °C et ce, à moindre coût (environ 2 € par jour pour une piscine de 50 m³). Le prix variera de 800 à 1 500 €. Vous pouvez également opter pour les panneaux solaires. Bien qu'assez encombrants (1m² de panneau solaire pour 1m² de surface de piscine), ce système vous permet, là encore, de gagner près de 5 °C et ce, pour 0 € de frais de fonctionnement ! Son prix d'achat variera de 150 € à 600 € selon le volume à chauffer.

Pour le confort

Une multitude d'autres accessoires très pratiques sont également à votre disposition, comme les aspirateurs, les couvertures d'été et d'hiver, les programmeurs pour activer la filtration, etc.

l'avis DE L'EXPERT

Pour simplifier le traitement de l'eau et pour un confort de baignade optimal, dotez votre piscine d'un électrolyseur au sel. À la fois économique, sûr et sain, ce système totalement autonome permet de traiter l'eau sans ajouter de produits chimiques. L'entretien devient moins contraignant et ne nécessite plus l'ajout de galets de chlore : l'électrolyse transforme le sel en chlore gazeux grâce à un courant électrique. De plus, il permet aux personnes allergiques au chlore (irritation de la peau et des yeux) de se baigner sans crainte, l'eau étant uniquement salée. Pour être parfaitement efficace, il faut que l'électrolyseur produise 2 g/h de chlore.

Enfin, le confort peut être amélioré avec un système de chauffage, de nage à contre-courant, une frise décorative du liner, un deck en bois pour entrer et sortir plus aisément de l'eau...

L'installation

L'emplacement idéal

L'idéal est d'installer votre piscine au soleil, à l'abri du vent. Pensez à la placer à proximité d'un point d'eau pour faciliter le remplissage, ainsi que d'une prise électrique extérieure pour le branchement du système de filtration. La pompe doit être, dans l'idéal, installée dans un local technique, le plus près possible de la piscine. Enfin, la loi impose de laisser une distance de trois mètres entre les limites de la propriété et la piscine.

Et pourquoi ne pas l'enterrer ?

Les piscines hors-sol doivent être installées sur un terrain plat. Si ce n'est pas le cas, pas d'inquiétude... Beaucoup de modèles peuvent être en partie ou totalement enterrés, ce qui s'avère très utile lorsque le terrain est en pente ou lorsque l'on souhaite aménager une terrasse surélevée. Ce type de configuration demande en revanche une mise en œuvre plus importante.

Le montage

Avant tout chose, la piscine doit être installée sur un sol parfaitement plat et stable. Il est d'ailleurs vivement recommandé de couler une dalle de béton. Le montage est pour sa part relativement simple si l'on suit la notice du fabricant. Comptez tout de même une journée entière avec l'aide de deux ou trois personnes. Le recours à un professionnel sera sûrement nécessaire si vous décidez de l'enterrer.

Ce que dit la loi ?

L'installation d'une piscine hors-sol démontable n'exige aucune formalité administrative. Toutefois, si vous optez pour une piscine dont la surface est supérieure à 20 m² et la hauteur à 1 m, ou si vous enterrez votre piscine, même partiellement, il vous faudra faire une déclaration de travaux à la mairie.

L'entretien

La 1^{re} mise en eau

Lors de la première mise en eau, il vous faudra contrôler et ajuster le pH, mettre de l'anticalcaire,



Témoignage

Les avantages du kit...

Je me suis laissé tenter l'année dernière par un modèle en kit. J'ai été particulièrement surpris par la facilité du montage. Avec l'aide de deux amis, nous l'avons installé en une journée seulement. Seul l'entretien me prend un peu de temps. Et encore, je me contente d'enlever régulièrement les feuilles et de contrôler la qualité de l'eau. Et puis, quel bonheur de voir mes enfants jouer des heures entières dans la piscine !

Vincent A., Uzès (30)

procéder à un traitement de choc et faire fonctionner votre filtration 24 h au minimum.

Au quotidien

Posséder une piscine demande de nettoyer très régulièrement les impuretés. En période d'utilisation, il vous faudra donc effectuer plusieurs nettoyages. Des outils plus ou moins sophistiqués sont à votre disposition : la simple épui-sette permettra de ramasser feuilles et débris, le balai-brosse ou même le robot autonettoyant vous aideront à enlever les algues et taches sur les parois...

Vous devrez également veiller au pH et désinfecter l'eau à l'aide de produits (pastilles, granulés ou galets) pour éviter l'apparition de champignons et bactéries. Une vidange complète de la piscine tous les trois ou quatre ans sera néanmoins nécessaire, même avec les traitements. ■



Le coût de fonctionnement

- L'eau : le remplissage partiel ou total de la piscine dépendra du prix du m³ d'eau dans votre commune (en moyenne 2,70 €/m³ soit environ 81 € pour une piscine de 30 m³).
- Les produits d'entretien : comptez environ 120 à 200 € par an pour une piscine de 30 m³.
- La consommation électrique (pompe, robot nettoyeur...) : de 50 à 80 € par saison, selon le volume d'eau.